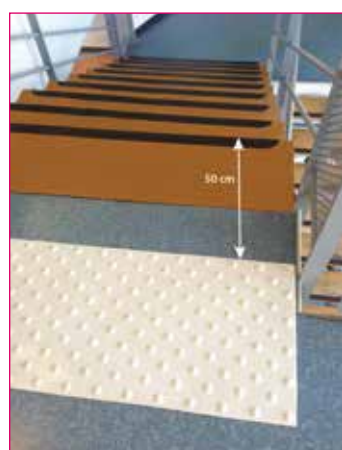
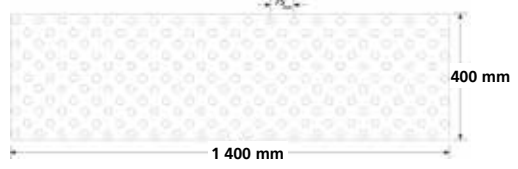
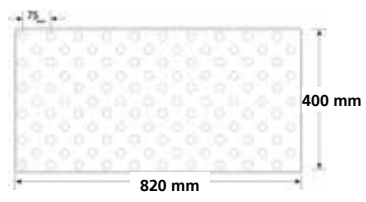
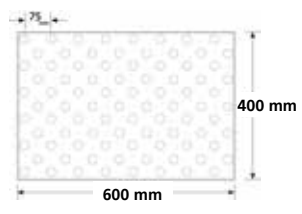


Fiche technique - FR



+ Adhésivées ou non-adhésivées



Matière	Coloris	Epaisseur 7 mm		
		600 x 400 mm Non adhésivées	820 x 400 mm Adhésivées	1400 x 400 mm Adhésivées
Polyuréthane	Noir Ral 9004	4480	4440	4322
	Gris foncé Ral 7015	4481	4441	4324
	Gris clair Ral 7040	4482	4442	4321
	Blanc Ral 9016	4483	4443	4323
	Jaune Ral 1023		4444	
	Rouge Ral 3020		4445	
	Beige Ral 1015			4320

+ Conforme à la norme NFP 98351

CARACTÉRISTIQUES

Dalles podotactiles en résine polyuréthane. Teinté dans la masse assurant un système d'éveil à la vigilance au sol, destiné à alerter les personnes aveugles et malvoyantes.

- Classement feu Cfl-s1.
- Souples, faciles à poser.
- Existent en adhésives et à coller.
- Bonne résistance à la déchirure.
- Anti-glisse.
- Faible encrassement.
- Bords biseautés.

CONSEIL

Avant d'appliquer assurez-vous que :

- le sol soit sec, propre et exempt de poussières, gravillons, graisses, huiles ... (dégraisser à l'acétone)
- le sol soit parfaitement lisse (carrelage : combler les joints) Sur ciment ou similaire, il est recommandé d'appliquer un primaire d'accrochage classique pour revêtements de sols au préalable. Après avoir encollé, maroufler et vérifier que les rebords soient bien adhérents au support.
- Bien maroufler.

ENCOLLAGE

Dalles adhésivées
- Pose facile, convient sur: • Carrelage • Sol résine • Sols PVC • Béton Lisse • Parquet, Stratifié • Peinture époxy

Dalles à coller: Utiliser une colle polyuréthane bi-composant du type BOSTIK PU 505.

Les informations contenues dans ce document sont communiquées à titre indicatif. Elles ne peuvent engager la responsabilité de ROMUS. L'utilisateur ou le prescripteur vérifiera des données techniques du produit avec la situation réelle. La société Romus se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

Architecte / Entreprise : _____

Projet : _____

Mail : _____

Tel. : _____

Distributeur : _____

Tel. : _____

Mail : _____

PRÉSENTATION

La DALLE PODOTACTILE “ACCESSDAL” est un système d'éveil à la vigilance au sol. Dispositifs tactiles destinés à alerter les personnes aveugles et malvoyantes (PAM) d'un danger imminent sur leur cheminement, tels que :

Volée d'escaliers, Quai métro ...

Elles en détectent les reliefs au pied ou à la canne longue.

Ce dispositif s'insère dans le cadre de la loi n° 91-663 du 13 Juillet 1991, Accessibilité des personnes handicapées et du décret n° 99-756 du 31 Août 1999.

A partir du 1er Janvier 2015, l'ensemble des locaux ouverts au public doit être obligatoirement accessibles aux personnes handicapées. La loi Handicap impose aux ERP (Etablissement recevant du public) de répondre aux exigences et aux normes d'accessibilité, en 2015.

L'accessibilité devra être globale et entendue au sens large. Les dimensions physiques, intellectuelles et sensorielles devront être prises en compte. Sont notamment concernés par d'éventuels travaux : les passages pour piétons, les feux de signalisation, les postes d'appel d'urgence, les escaliers, les trottoirs.

Tout volée d'escalier comportant au moins trois marches doit répondre aux exigences suivantes : en haut de l'escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile Arrêté du 1er août 2006 modifié par l'arrêté du 30 novembre 2007

MISE EN OEUVRE

SYSTÈME AUTOCOLLANT :

Nettoyage : Le support doit être propre, sec et exempt de matière non adhérente (Poussières, gravillons, graisses, huile, etc.) parfaitement lisse (carrelage, sol résine, époxy, asphalte, parquet, béton lisse, revêtement souple...).

Les étapes d'application :

- Planter le chantier
- Retirer l'opercule au dos de la bande
- Disposer la bande
- Effectuer une légère pression de manière à éviter les occlusions d'air.
- Vérifier que les rebords de la bande soient bien adhérents au support.

Sur des supports irréguliers remettre à niveau pour une meilleure adhérence de la dalle.

Exemple : Les joints de carrelage devront être comblés avec de la colle à carrelage. Attendre le séchage complet de la colle avant de poser la dalle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Stockage : 1 an dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et du gel.